

Depuis le mois d'avril (après 2 permanences hebdomadaires)

Comcom	PO vus	Ressources			
		Très M.	Modestes	M.Majorés	Non recev.
TVA	21	10	0	5	7
QC	28	9	6	3	2
QV	0	-	-	-	-
QRGA	9	3	3	2	1
Total	58	22	9	10	10

58 propriétaires occupants rencontrés

Comcom	Nature des travaux			
	Lourds	Moy dégradés	Habiter mieux	HAN
TVA		5	5	0
QC	1	2	7	5
QV	-	-	-	-
QRGA	-	-	7	
	1	7	19	5

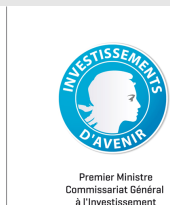
32 dossiers potentiels.



Depuis le mois d'avril

Comcom	PB vus	Avis préalable	Adaptation	Non recevable	Signalement ARS
TVA	1	1			
QC	10	6	1		
QV	2				2
QRGA	7	2		2	
Total	20	9	1	2	2

20 propriétaires bailleurs rencontrés
 = 10 dossiers potentiels.



les Diagnostics évaluation de la dégradation et performance Energétique Retour d'expérience

Après un premier entretien : la visite des lieux

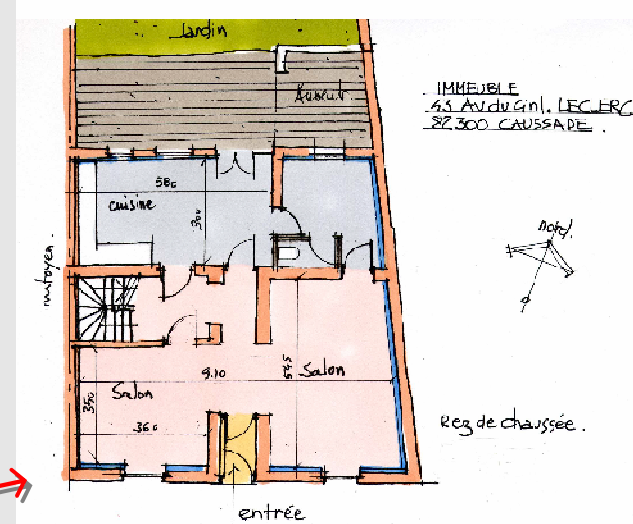
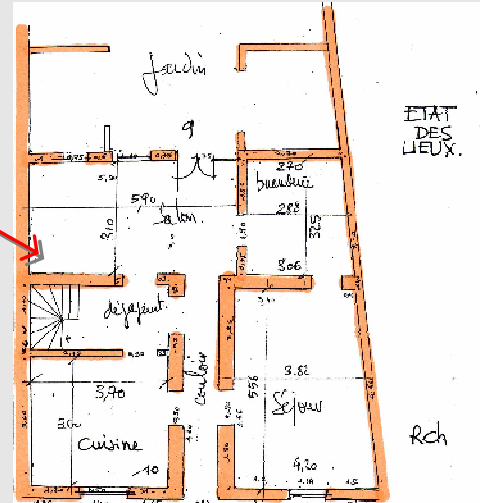


les Diagnostics

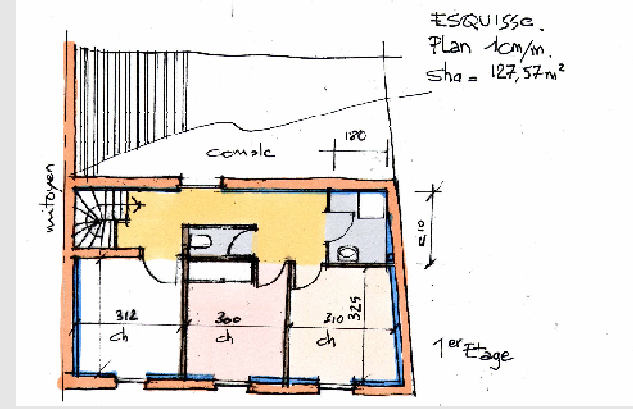
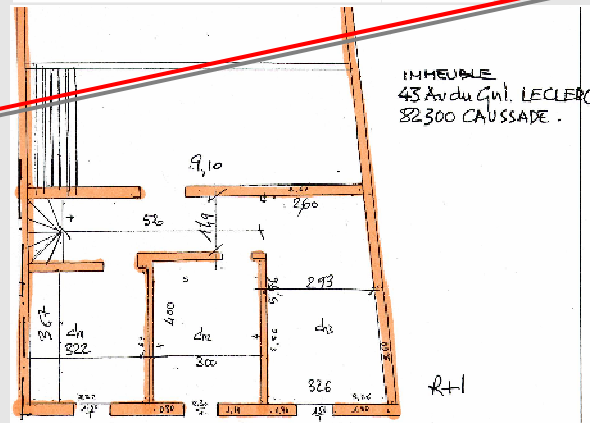
évaluation de la dégradation et performance Energétique

Etape 2

Un relevé



Une esquisse



Retour d'expérience



les Diagnostics

évaluation de la dégradation et performance Energétique

Etape 2

Un relevé pour établir le DPE le plus correct

3. DESCRIPTIF DU LOGEMENT ET DE SES EQUIPEMENTS	
Constituant	Description
Murs	Mur donnant sur l'extérieur : de type pierre de taille et moellons remplissage tout venant non isolé
Toiture	Toiture sous combles perdus : type sous solives bois non isolé
Menuiserie	Fenêtre bois simple vitrage avec volets, Porte bois vitrée 40-60% simple vitrage
Plancher bas	Plancher bas donnant sur Terre-plein type dalle béton non isolé
Système de Chauffage	électricité : Convecteurs électriques NFC
Inspection > 15 ans (chauffage)	Non
Production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau électrique + 15 ans : vertical
Refroidissement	Néant
Ventilation / Régulation	naturelle par défauts d'étanchéité
Energies renouvelables	Néant
Type d'équipements présents	Néant

Retour
d'expérience



les Diagnostics

Etape 2

*Un relevé pour établir
le DPE le plus correct*

Données Diagnostic de Performance énergétique

Nom	Jean Claude LACASSAGNE		
Adresse logement	4 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny		
Commune	CAUSSADE	CP	82300
année de construction	1830		
Section	AS	n° parcelle	127
Type du bien	maison individuelle		
Altitude	115 m	côte NGF	
Surface habitable	121,14 m ²		
linéaire murs Rch	38 ml	h s/ plaf.	2,50 m 94,25 m ²
linéaire murs R+1	31 ml	h s/ plaf.	2,50 m 76,88 m ²
Surfaces du mur	171,13 m ²	Surf. plafond	73,28 m ² RCH
		Surf. plafond	47,86 m ² R+1
abonnement électrique	ST 6 KVA	DT 6 KVA	DT 12 KVA
	ST 9 KVA	DT 9 KVA	DT 15 KVA
			DT 18 KVA
Nombre de niveaux	2		
Mitoyenneté	Oui	Latérale gauche	
Périmètre	38 ml		
Emprise au sol	88,83 m ²		
Type de murs	Pierre	épaisseur	50 cm
Isolation	non	épaisseur	
Plancher Bas	terre plein		
Plancher haut	Bois/solives		
Fenêtres	Bois SV	8,90 m ²	Bois DV 0,00 m ²
Portes	Bois SV	8,75 m ²	TOTAL 17,65 m ²
Chauffage	Convecteurs électriques		
ECS	Sans		
Ventilation	naturelle	par défaut d'étanchéité	

Retour
d'expérience

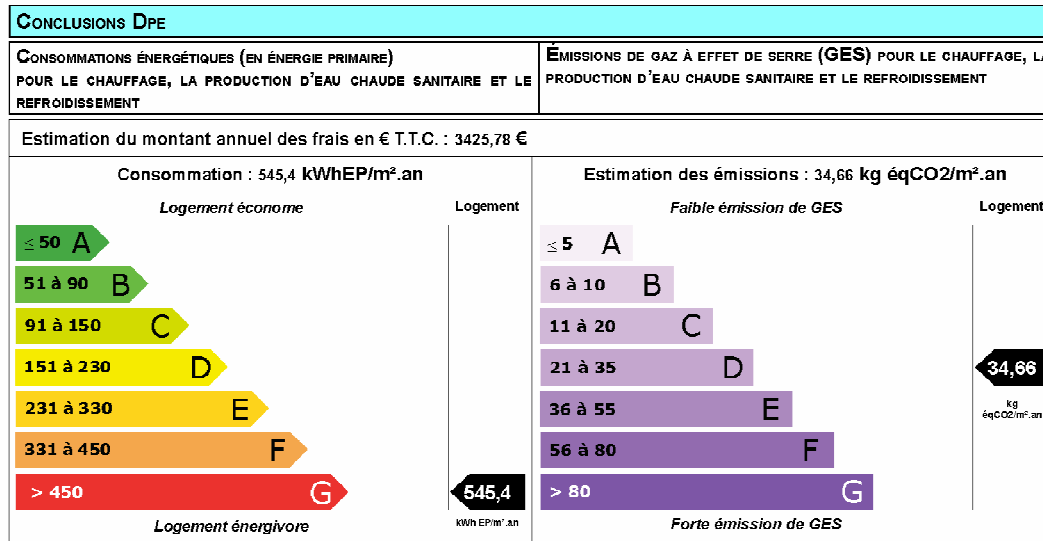


établi le 14 avril 2011
par Jean Pierre BOUGLON architecte



les Diagnostics évaluation de la dégradation et de la performance Energétique

Etape 3 Evaluation DPE



Étiquette graduée en kWh EP/m².an

Étiquette graduée en kg éqCO₂/m².an

Jean Pierre BOUGLON architecte d.p.l.g.
28 avenue Léon Blum - 31500 TOULOUSE.
Tel 05 61 11 49 19
Fax 05 61 11 49 20
Mobile 06 08 21 66 96

SIRET 776 948 119 00032
Code APE 742 A
E-mail jp.bouglon@wanadoo.fr

NOTE DE SYNTHÈSE

IDENTIFICATION DU BIEN / INTERVENANTS

Mission : LACASSAGNE
Type de bâtiment : Habitation (maison individuelle)
Descriptif sommaire :
Année de construction : 1830
Département : TARN ET GARONNE
Adresse : 43 avenue du Général Leclerc
82300 CAUSSADE
Date : 27/05/2011
Section : AS
Parcelle : 127
Lot :

Société	Nom, Prénom	Coordonnées	Agissant en qualité de	Présent lors de la visite

PHOTO DU BIEN



Seuls les rapports réglementaires complets peuvent être annexés à l'acte authentique. Mission LACASSAGNE, établie le: 27/05/2011 Page 1 / 2

email : jp.bouglon@wanadoo.fr

28, AVENUE LÉON BLUM 31500 TOULOUSE TÉL 05 61 11 49 10 FAX 05 61 11 49 20

Société Civile de Moyens



Retour d'expérience



les Diagnostics

évaluation de la dégradation et de la performance Energétique

Etape 3

Recommandations

Avant :

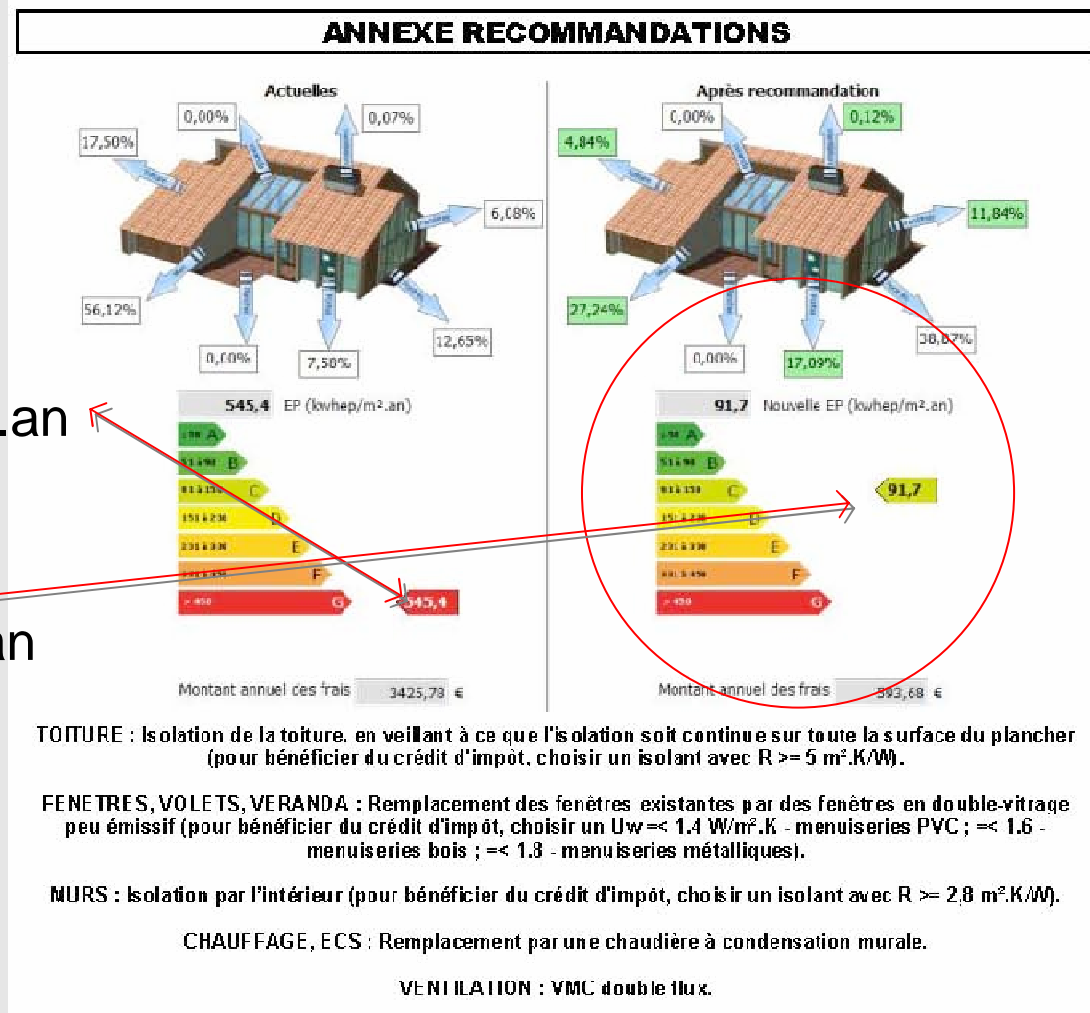
étiquette G

Consommation 545,40 kW/m².an

Après :

étiquette C

Consommation 91,70 kW/m².an



Retour d'expérience



les Diagnostics, suite...

évaluation de la Dégradation et de la Performance Energétique

Détail des éléments à évaluer	Éléments majeurs impactant la dégradation	Note d'état	Ampleur Des Désordres	Prorata D'éléments/ Concernés	Nombre de Niveaux/ pièces Concernés
6. Ventilation (statique ou mécanique):					
6.1. Ventilation des pièces principales		1	100%	1	
6.2. Ventilation des pièces humides	X	3	100%	1	
	3				
7. Installation électrique (dont tableau et raccordement terre)	X	3	100%		2
8. Installation gaz (dont ventilation)	X	SO	100%		2
9. Conduits (VMC, autres)	X	SO	50%	1	2
10. Alimentation d' eau	X	1	50%		2
11. Évacuation des eaux usées (dont raccordements)	X	3	100%		2
	5				
12. Chauffage	X	3	100%	1	5
13. Production de l'eau chaude	X	3	100%		2
14. Installation sécurité incendie (dont détecteurs, ventilations)	X	3	100%		5
15. Cuisine ou coin cuisine	X	3	100%		
16. Salle d'eau	X	3	100%	1	
17. Cabinet d'aisance	X	3	100%	1	
	6				
18. Organisation spatiale					
18.1. Taille et volume des pièces, commandement	X	0	100%		5

Note de dégradation des éléments majeurs (DM)	71%
---	-----

Note de dégradation générale (DG)	64%
-----------------------------------	-----

Indicateur dégradation (ID)	0,67
-----------------------------	------

Extrait de la grille d'évaluation de l'Anah

Résultat ID = 1, Dégradation très importante



L'engagement sera déterminé par les conclusions données dans les diagnostics:

Exemple: PB / immeuble très dégradé / (évaluation > à 0,50)

→ Le taux de subvention Anah sera égal à 35% avec un plafond de dépense HT de 1 000 euros/m² pour 80 m² maximum.

La surface habitable du logement est égale à 127 m²

le plafond de la dépense subventionnable est égal à 80 000 € ht.

→ La subvention de l'Anah sera égale à 28 000 euros

→ La subvention de la Communauté de Communes sera égale à 8 000 €

→ Le total des aides sera égal à 36 000 euros.

Loyer conventionné estimé à 667 euros

DPE Etiquette **C** après travaux

